

215C0895

FR0010355057-OP015-AS07

25 juin 2015

- Ouverture et calendrier de l'offre publique d'achat simplifiée visant les actions de la société.
- Reprise de la cotation des actions de la société.

PROWEBCE

(Alternext)

- 1 - Le 23 juin 2015, l'Autorité des marchés financiers a fait connaître qu'elle a déclaré conforme l'offre publique d'achat simplifiée visant les actions de la société PROWEBCE déposée, en application des articles 233-1, 2°, 234-2 et 235-2 du règlement général, par Aurel BGC, agissant pour le compte de la société par actions simplifiée PwCE Participations¹ (cf. Décision & Information 215C0876 du 23 juin 2015).

La note d'information de la société PwCE Participations (visa n°15-292 en date du 23 juin 2015) et la note en réponse de la société PROWEBCE (visa n°15-293 en date du 23 juin 2015) ont été diffusées et les informations mentionnées à l'article 231-28 du règlement général ont été déposées et diffusées (cf. communiqués diffusés ce jour).

En conséquence, en application des articles 231-32 et 233-2 du règlement général, l'offre publique d'achat simplifiée sera ouverte **du 26 juin au 16 juillet 2015 inclus**.

Aurel BGC se portera acquéreur sur le marché, pour le compte de la société PwCE Participations, des actions qui seront apportées à l'offre, sur la base d'un ordre d'achat libellé au prix d'offre visant la totalité des actions PROWEBCE non détenues par l'initiateur.

Euronext Paris publiera les conditions de réalisation de l'offre et son calendrier détaillé.

- 2 - La cotation des actions PROWEBCE sera reprise le 26 juin 2015.

¹ La société par actions simplifiée PwCE Participations est détenue à ce jour à hauteur de 61,84% par la société Edenred France (elle-même détenue à 100% par la société anonyme Edenred), 26,42% par M. Patrice Thiry et certains membres de sa famille, 6,25% par le *management* (PwCE Invest A et PwCE InvestB), 4,51% par Secafi Diagnostic Stratégie Emploi, et de 0,99% par d'autres associés.